UNION GENERALE DES FEDERATIONS DE FONCTIONNAIRES

NOUVELLE GRILLE CATEGORIE C AU 1ER FEVRIER 2014

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat s'est prononcé le 6 novembre sur les nouvelles grilles applicables aux agents de la catégorie C.

(Contre : CGT- FSU-Solidaires, Abstention : UNSA-CFDT-CFTC-CGC-FO)

Ce sont 1.6 millions de fonctionnaires qui sont concernés et se verront attribués un à dix points d'indice, soit 4.60 à 46 euros par mois ! On est très loin de compenser les pertes de pouvoir d'achat dues au gel du point d'indice.

Après avoir affirmé que l'année 2013 serait l'année de la catégorie C, le gouvernement est passé en force avec des dispositions qui ne répondent pas aux exigences d'une situation catastrophique, salariale et déroulements de carrière, et par ailleurs provoquent des distorsions avec les catégories A et B.

La CGT ne peut cautionner un dispositif qui reste marqué du sceau de l'austérité et qui, de plus, déséquilibre encore davantage la grille indiciaire.

Pour les trois versants de la Fonction Publique, la date d'effet est fixée au 1er février 2014. Elle a été annoncée en séance ce qui permet aux bénéficiaires de percevoir la GIPA pour 2013. La CGT avait protesté sur une application avant le 31 décembre 2013 (annoncée le 21 octobre en commission statutaire), ce qui aurait eu pour effet de rendre pratiquement nul des gains déjà faibles.
Le gouvernement a reculé de janvier à février ce faible gain indiciaire, prenant prétexte de la situation financière des collectivités locales, qu'il a lui-même organisé avec la baisse des dotations de l'Etat.

A noter que les grilles applicables dans la territoriale avaient recueilli un avis unanime CONTRE de l'ensemble des organisations syndicales au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale le 23 octobre.

Pour la CGT, les discussions sur l'ensemble des grilles A, B et C doivent s'engager pour une réforme globale dans le cadre d'un plan pluriannuel. La CGT est à l'offensive sur cette question et gagner de réelles avancées au bénéfice de tous.

Montreuil, le 7 novembre 2013